

## Annexe 6 - Charte du randonneur • Soyons vigilants ensemble

### **RESPECTONS LES ESPACES PROTÉGÉS**

**En France, de nombreux espaces naturels remarquables (parcs nationaux, réserves naturelles...) sont protégés par des dispositifs réglementaires.**

Que ce soit sur le littoral, à la montagne, dans les zones humides ou ailleurs, ces espaces accueillent les randonneurs.

Pour connaître les dispositifs réglementaires, renseignez-vous.

### **RESTONS SUR LES SENTIERS**

**Dans la nature, seul le sentier est le territoire de l'homme.**

Restez sur les chemins pour éviter le piétinement des espèces.

Ne prenez pas de raccourcis et respectez les espaces fragiles.

### **NETTOYONS NOS SEMELLES**

**Sans le savoir, nous pouvons nuire à la biodiversité en apportant dans la terre collée à nos semelles des graines ou des germes venus d'autres milieux naturels.**

Pensez à nettoyer régulièrement les semelles de vos chaussures, notamment après un séjour à l'étranger.

### **REFERMONS LES CLÔTURES ET BARRIÈRES**

**Sur les chemins, nous sommes toujours sur la propriété d'autrui.**

Pensez à fermer les clôtures et barrières après votre passage.

### **GARDONS LES CHIENS EN LAISSE**

**Nous le considérons comme un ami, les animaux sauvages comme un prédateur !**

Gardez les animaux de compagnie en laisse, pour le confort et la sécurité de tous.

### **RÉCUPÉRONS NOS DÉCHETS**

**Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.**

Ramassez et remportez vos déchets avec vous.

Choisissez les produits que vous utilisez.

Soyez volontaire pour préserver notre environnement.

### **PARTAGEONS LES ESPACES NATURELS**

**La randonnée n'est pas la seule activité pratiquée sur les chemins.**

Partagez l'espace naturel avec les autres activités sportives et les autres usagers.

Restez attentifs aux autres usagers.

## **LAISSONS LES FLEURS POUSSER**

**Elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que chez nous.**

Ne pas arracher de fleurs, de bourgeons, de pousses.

Apprendre à reconnaître la faune et la flore dans leur environnement.

## **SOYONS DISCRETS**

**Les animaux sauvages ne sont pas habitués à entendre nos bruits.**

Restez discrets pour avoir une chance de les apercevoir.

Ne touchez jamais un jeune animal, sa mère l'abandonnerait.

## **NE FAISONS PAS DE FEU**

**Le feu représente un danger pour le randonneur et pour la nature.**

Respecter les consignes et en cas d'incendie faites le 18 ou le 112.

## **PRÉSERVONS NOS SITES**

**Soyez acteur de la qualité vos sites de randonnée !**

Un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation...

Signalez toute anomalie sur le site [sentinelles.sportsdenature.fr](http://sentinelles.sportsdenature.fr).

Votre signalement sera traité par les fédérations sportives de nature et les conseils généraux en lien avec le pôle ressources national des sports de nature du ministère des sports.

## **PRIVILÉGIONS LE COVOITURAGE ET LES TRANSPORTS EN COMMUN**

**Le transport est une des principales sources d'émission des gaz à effet de serre.**

Préférer le covoiturage ou les transports en commun pour vous rendre en randonnée.

Garez-vous dans les espaces prévus à cet effet et restez sur les voies ouvertes aux véhicules.